

« L'accès à l'enseignement supérieur n'est pas garanti aux populations les plus précaires. »

Maxime MICHIELS (FEF)

21 % des Belges n'ont pas de livres à la maison. La pauvreté se marque à ce niveau aussi.

La pauvreté crée aussi une fracture dans l'enseignement

La lecture interactive contre les inégalités

ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE

On lit moins bien quand on vient d'un milieu modeste. Une recherche universitaire (ULB) montre que la lecture interactive gomme les différences.

• Anne SANDRONT

Seulement 25 % des petits Belges francophones sont de bons lecteurs, selon les enquêtes PISA. Le problème survient avant l'école primaire, car des prérequis sont nécessaires pour apprendre à lire : l'identification des lettres, la connaissance des conventions (ponctuation etc.), le vocabulaire et la compréhension. Ces compétences sont acquises naturellement quand l'enfant est régulièrement exposé à l'écrit à la maison et à l'école. Mais dans une enquête de 2015, 21 % des familles déclaraient n'avoir aucun livre à la maison. Nathalie Thomas, logopède et doctorante à l'ULB réalise une étude sur la lecture interactive. Pour elle, il faut agir dès la maternelle « *La probabilité qu'un élève faible en lecture en 1^{re} année du primaire demeure en difficulté en 4^e année est de 88 %* ». Un enfant à qui on fait la lecture tous les jours pendant dix minutes aura accumulé près de 300 heures de lecture en fin de maternelle. « *Ça ne se rattrape pas* » dit Nathalie Thomas, pour qui la lecture interactive est une solution. ■

La lecture interactive est aussi possible à l'école

La lecture interactive consiste à reprendre le même livre au minimum trois fois au cours d'une semaine. Lors de la 1^{re} lecture de l'histoire, l'adulte commente l'histoire, donnant des explications soit verbales, soit au moyen des illustrations. Lors de la 2^e lecture, l'adulte prévient qu'il va faire des erreurs et demande aux enfants de les repérer. Il teste la bonne compréhension des concepts expliqués le 1^{er} jour. Et lors de la 3^e lecture, il questionne certains enfants pour vérifier.

Ce type de lecture est proche de ce que font instinctivement la plupart des parents, en lisant encore et encore le livre préféré de l'enfant... Mais Nathalie Thomas a testé cette méthode en 3^e maternelle, dans des écoles d'enseignement différencié du centre-ville de Bruxelles, au milieu socio-économique défavorisé (inférieur à 5).

La lecture interactive, possible à l'école

C'était intéressant de tester la lecture interactive parce que les conditions ne sont

pas aussi optimales que celles des études réalisées en Amérique du Nord : classes d'une vingtaine d'élèves, enfants d'un milieu socio-économique faible, institutrices formées très rapidement à la lecture interactive (deux à trois heures seulement). Mais les résultats étaient néanmoins très positifs. « *On a vu des améliorations au niveau du langage, sur quasiment tous les domaines testés. Il y avait du vocabulaire, la morphosyntaxe (construction des phrases), la conscience phonologique (manipulation des sons et syllabes), les conventions de l'écrit (savoir qu'on lit quand il y a du texte, que les guillemets signifient que quelqu'un va parler...), et la connaissance des lettres.* »

Aussi apprendre aux parents à l'utiliser

L'an dernier, Nathalie Thomas a également organisé des ateliers avec les parents, les initiant à ce type de lecture. « *On a eu de très bons résultats, et on a observé une augmentation significative de l'interaction entre l'adulte et l'enfant.* » ■ **A.S.**

► Une brochure peut être obtenue sur l'adresse lecture.interactive.BE@gmail.com

Le bon livre interactif

Le contenu narratif : un thème

universel qui intéresse les enfants (animaux, famille...) du vocabulaire riche, voire littéraire ; min. 15 pages doubles ; une structure narrative répétitive et/ou

plausible.

Texte : 2 à 4 phrases par page en préscolaire ; lettres du titre visible, texte situé à différents endroits sur les pages ; police de caractère variée.

Livre objet : grand format ; et/ou formes variées (pops, trous, volets...) ; équilibre entre la répartition d'images et texte.

Trop pauvres pour étudier à l'unif ou en haute école

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

● **Caroline DESORBAY**

Deux familles sur trois n'arrivent pas à financer par elles-mêmes les études supérieures de leurs enfants. Ce constat interpellant est posé par Maxime Michiels, président de la Fédération des étudiant(e)s francophones (FEF).

La FEF a fait les comptes : une année d'études en haute école ou à l'université coûterait (à la grosse louche) entre 8 000 et 12 000 euros, ces montants incluent frais directs (minerval, supports des cours...) et coûts indirects (logement, transport, nourriture...).

Sept fois plus de jeunes aidés par le CPAS

Avec l'appui du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP), la FEF avance d'autres chiffres étayant la paupérisation galopante des étudiants : le nombre de jeunes bénéficiant de l'aide du CPAS a été multiplié par sept entre 2002 et 2016 ; les demandes d'allocations d'études ont, elles, augmenté de 21 % en 6 ans ; 25 % des étudiants doivent travailler pour payer leurs études.

« L'accès à l'enseignement supérieur n'est pas garanti aux populations les plus précaires, dénonce Maxime Michiels. *Ceux qui y accèdent ne peuvent en général pas terminer leur cursus parce qu'ils doivent travailler pour financer leurs études, leur loyer... »*

De là à dire que la précarité barre l'accès aux études et instaure une forme d'« élitisation », il n'y a qu'un pas. « *Si le monde politique ne fait rien pour réduire les inégalités, les enfants des familles les plus précaires pourront difficilement prétendre, un jour, accéder à l'enseignement supérieur* », dénoncent FEF et RWLP.

Une inégalité chiffrée par l'OCDE : en Belgique, un enfant de parents peu diplômés (diplôme inférieur au secondaire supérieur) n'a que 33 % de chances de faire des études, alors que la moyenne OCDE est de 44 %.

FEF et RWLP réclament une réduction du minerval (175 €), le remboursement de tout le matériel utilisé dans le cadre des cours ainsi que le refinancement de l'enseignement supérieur. ■

« Transparents » au Parlement

Ce mercredi 17 octobre, des militants du Mouvement Luttes-Solidarités-Travail (LST), une des associations partenaires du Rapport général sur l'état de la pauvreté en Belgique (1994), investiront des rues de Namur ainsi que le Parlement wallon

(entre 12 h et 13 h). Les personnages transparents qui représentent les plus pauvres, les sans voix, sensibiliseront les citoyens aux décisions politiques qui contribuent à produire des inégalités. Militantes et militants de LST témoigneront de leur quotidien et rediront leur refus « pour eux et pour tous les autres des situations qui les enferment dans l'inexistence et la misère ».